

INSTITUT PAUL DELOUVRIER

75 avenue des Ternes
75017 PARIS

Tél. : 01-55-37-13-20 - Fax : 01-55-37-92-01

E-mail : instdelouvrier@wanadoo.fr

Site : <http://www.delouvrier.org>

SIRET : 434 595 096 00034

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011



François DEBRAY

L'Institut Paul Delouvrier a eu à déplorer le décès de François DEBRAY, survenu le 21 juillet 2011.

Administrateur de l'Institut Paul Delouvrier, il en a été le secrétaire général de 2003 à 2008.

Après des études de droit et à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, François Debray s'est essentiellement consacré au logement social. Il a notamment travaillé dix ans au Foyer du fonctionnaire et de la famille, puis à la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

A la retraite depuis, dix ans, il s'est consacré à l'AFTAM, à la vie de sa commune de résidence (Palaiseau) en assurant la présidence du GRAAL (groupe de réflexion, d'action et d'animation de Lozère) et à l'Institut Paul Delouvrier.

Ses amis de l'Institut garderont le souvenir d'un homme affable, dévoué, disponible et soucieux du travail bien fait. Comme l'a écrit Matthieu Delouvrier, vice-président de l'Institut, à l'annonce de son décès, ils conserveront « l'image d'une personne d'une grande humanité, avec un raisonnement fondé sur un solide bon sens parfois teinté de malice ».

1- Fonctionnement interne

L'assemblée générale des membres de l'Institut s'est tenue le 19 octobre 2011. Elle a approuvé le rapport d'activité et les comptes 2010. Elle a également approuvé le projet de modification des statuts dont la disposition la plus notable consistait à convertir le conseil d'administration en conseil de surveillance et directoire.

L'assemblée générale a ensuite procédé à l'élection des membres du conseil de surveillance. Siègent donc au conseil de surveillance :

- Personnes morales : EDF Fondation Diversiterre ; France Telecom ; RFF ; SNCF.
- Personnes physiques : Mmes de Margerie Colette, de Montalembert Anne, Idrac Anne-Marie ; MM. Bouttes Jacques, Bouvier Christian, Delaporte Pierre, Duport Jean-Pierre, Jaeger Paul, Lecureuil Jacques, Salmon-Legagneur Guy.

Deux autres membres seront intégrés ultérieurement au conseil de surveillance : MM Jean Cornillault, qui pilote l'action « Découverte des métiers » au titre de l'Ordre national du Mérite et de l'Institut, et Philippe Cèbe, membre du conseil général de l'environnement et du développement durable.

L'assemblée générale a ensuite procédé à l'élection des membres du directoire. Ont été élus : MM. Bohn Louis-Bernard ; Snanoudj Guy.

Le conseil d'administration de l'Institut s'est réuni le 8 mars, le 28 juin et le 19 octobre 2011.

Lors de la réunion du 8 mars 2011, le conseil a examiné le rapport d'activité 2010, a mené un débat sur ses activités pour l'année 2011, en particulier celles liées au baromètre BVA sur les services publics, et a traité du budget 2011. Il s'est conclu sur un débat relatif à l'évolution des organes dirigeants de l'Institut.

Lors de la réunion du 28 juin, le conseil a examiné la situation financière de l'Institut, l'actualisation du budget prévisionnel 2011, a eu un nouvel échange sur l'organisation de l'Institut, ainsi que sur ses activités.

La réunion du 19 octobre s'est déroulée sous la forme d'un conseil d'administration dans l'attente du récépissé de la déclaration de modification des statuts auprès de la préfecture de police de Paris. Ce récépissé a été signé le 15 décembre 2011. Le conseil a examiné la situation financière de l'Institut, son budget prévisionnel pour 2012. En ce qui concerne les activités 2012, le principe de l'organisation d'un débat sur le nucléaire a été approuvé. Enfin, le conseil a approuvé les termes du contrat de prestation relatif au baromètre BVA sur les services publics à conclure entre l'Institut et Matthieu Delouvrier (qui reste le pilote de cette action).

2- Les actions de l'Institut

21- Le baromètre sur les services publics

212 – Le baromètre européen

L'Institut réalise avec l'institut de sondage BVA un baromètre européen dont l'objectif est de comparer, selon les pays, l'opinion des citoyens européens sur leurs services publics. La deuxième vague a été publiée en juin 2011¹. Cette mesure de l'image des services publics en Europe a été réalisée en Allemagne, Angleterre, Espagne, France et Italie.

Il fait apparaître que les européens :

- considèrent que la santé publique, l'emploi et la lutte contre le chômage, l'éducation, constituent les attentes prioritaires ;
- sont critiques quant à l'actions de leurs pouvoirs publics ;
- considèrent que seul le service public de la police mérite une opinion positive majoritaire ;
- perçoivent l'Allemagne, et dans une moindre mesure, la France et le Royaume Uni comme des pays performants en matière de services publics ;

Les attentes prioritaires des Européens en matière d'action publique concernent : la santé publique (48% - 38%)², l'emploi et la lutte contre le chômage (47% - 67%), et l'éducation (46% - 38%). Viennent ensuite : la justice (28% - 16%), l'environnement (24% - 18%), la police (21% - 11%), la sécurité sociale (19% - 19%), le logement (15% - 19%), la fiscalité et la collecte de l'impôt (10% - 15%), la défense (9% - 5%), les transports publics (9% - 9%) et la culture (7% - 7%).

En ce qui concerne les bonnes opinions (très bonnes + assez bonnes), l'ordre des réponses est le suivant : police : 59%, santé publique : 46%, environnement : 43% ; éducation : 39%, sécurité sociale : 39% ; logement : 36% ; justice : 35% ; fiscalité – collecte de l'impôt : 28% ; emploi, lutte contre le chômage : 23%.

Une dernière question mérite d'être prise en considération : « Lorsqu'un homme politique vous dit que nos problèmes sont dus à l'Europe, pensez-vous :

- Que c'est faux : moyenne : 46% ; Italie : 59% ; Espagne : 57% ; France : 45% ; Royaume Uni : 41% ; Allemagne : 37%.
- Que c'est vrai et qu'il faut donc une Europe plus forte et plus efficace : moyenne : 28% ; Allemagne : 34% ; Italie : 30% ; Espagne : 28% ; France : 27% ; Royaume Uni : 19% ;
- Que c'est vrai et qu'il faut réduire le rôle des institutions européennes : moyenne : 25% ; Royaume Uni : 40% ; Allemagne : 29% ; France : 27% ; Espagne : 14% ; Italie : 11%.

¹ Disponible sur le site de l'Institut www.delouvrier.org

² Le premier taux reflète les résultats de 2011, le deuxième de 2010

L'eurosepticisme attribué au Royaume Uni se reflète bien dans les réponses données à ces questions. La France est très proche de la moyenne européenne. L'Allemagne affiche une attente du renforcement des institutions européennes (probablement au niveau de ses institutions financières...).

212 – Le baromètre national

Une treizième vague du baromètre national a été publiée en décembre 2011³. Le sondage été réalisé pendant la « crise grecque » et les débats qui ont agité l'Europe à propos des moyens de faire face à cette crise.

Dans ce contexte, on peut observer une rupture quant au regard des **Français** sur leurs services publics et sur l'action de l'Etat. Alors que l'opinion des Français sur les services publics se dégradait régulièrement depuis 2007, la vague 2011 fait apparaître un très net rebond à l'égard de l'action de l'Etat. Ainsi, la police et la santé recueillent 10 points de plus qu'en 2010, la fiscalité 12 points et la sécurité sociale 14 points. Cela dit, l'opinion moyenne des Français ne fait apparaître qu'un taux de 50% d'opinions favorables.

En 2011, l'éducation rejoint l'emploi en tant qu'attente prioritaire des Français, alors que la santé (3^{ème}) atteint un niveau de priorité jamais observé.

La police et la gendarmerie enregistrent le meilleur taux de satisfaction des Français (68%), suivies par la santé publique (61%), la sécurité sociale (58%) et l'environnement (57%). Le service public de l'emploi est le dernier avec 23% de bonnes opinions.

Il faut noter enfin que les Français sont plus nombreux (52%) à préférer une diminution des impôts, fut-ce au prix de la réduction des prestations fournies par les services publics. 43% escomptent une amélioration des prestations fournies par les services publics, quitte à augmenter le niveau des impôts et des prélèvements.

Du point de vue des **usagers des services publics**, la justice et l'emploi, qui étaient depuis toujours les services publics les moins appréciés, enregistrent en 2011 une nette amélioration de leur perception. Ainsi, la justice recueille 68% de bonnes opinions, alors que ce taux était de 47% en 2006. Le service de l'emploi atteint un taux de bonnes opinions de 57%, soit une amélioration de 10 points par rapport à 2006. On notera que ces deux secteurs ont connu d'importantes réformes. Celles-ci semblent, au regard des usagers, avoir eu un effet bénéfique. Et ce même si des marges de progrès subsistent, en particulier pour le service public de l'emploi à propos duquel de fortes attentes sont exprimées. Les usagers du logement demandent plus de rapidité dans la finalisation de leurs dossiers (33% de satisfaction). Ceux de la justice attendent également plus de rapidité dans le traitement de leurs affaires.

A l'inverse, la santé publique et la fiscalité atteignent des taux de satisfaction de 87%. Elles sont suivies par : la sécurité sociale (82%), l'éducation nationale (79%), l'environnement (76%), la police et gendarmerie (75%) et le logement (57%).

³ Disponible sur le site www.delouvrier.org

Ainsi, l'année 2011 se caractérise par une inflexion de la tendance du baromètre dans le sens d'une amélioration de l'opinion des Français sur leurs services publics régaliens. Il sera intéressant d'analyser les raisons de cette évolution intervenue dans un contexte particulier de crise, et de voir si elle se confirme l'année prochaine

22- Le service civique

L'année 2011 a été caractérisée par une pause en matière d'action sur le service civique. Après les travaux conduits durant plusieurs années sous la direction de Jacques Voisard, et l'adoption de la loi du 10 mars 2010 relative au service civique, une observation en continu des évolutions et domaines d'application de ce service a été assurée. En revanche, aucune initiative concrète n'a été prise compte tenu des ressources de l'Institut. Une relance de son investissement sur ce thème est prévue pour 2012.

23- Découverte des métiers – ambassadeurs des métiers

Grâce à l'implication de Jean Cornillault, qui a pris la succession de Bernard Versluys, la présence de l'Institut en Essonne sur le thème de la découverte des métiers s'est poursuivie en 2011. Comme les années précédentes, l'Institut était présent aux « Trophées de la découverte », manifestation organisée le 11 mai par l'Inspection Académique de l'Essonne (l'académie de Versailles) en vue de favoriser l'initiative des élèves des établissements scolaires en matière de promotion des métiers.

L'activité d'ambassadeur des métiers s'est poursuivie, en liaison, notamment, avec l'Ordre National du Mérite.

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, M. Cornillault a participé à 12 forums touchant 17 collèges et 15 lycées. L'intérêt de ces opérations est toujours aussi grand. Généralement, les forums se terminent par une petite réunion assez détendue, autour d'un buffet ou d'un "pot". Il a constaté que des responsables des établissements qui avaient paru les moins "communicants" l'année précédente se sont sensiblement plus investis. La motivation des élèves (et des enseignants) était supérieure et le déroulement global bien plus satisfaisant.

M. Cornillault reste attentif à ce que les compagnons de l'Ordre national du Mérite de l'Essonne poursuivent et accroissent leur engagement dans l'activité « ambassadeurs des métiers ».

Au cours de l'année, le Ministre de l'Education Nationale et le Président de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite ont signé un accord pour la création du Prix de L'Education Citoyenne. La mise en place pratique de ce prix a commencé dans certains départements et devrait se faire en 2012 pour l'Essonne.

24- Soutien scolaire

L'action de l'Institut animée par Jacques Bouttes, en liaison notamment avec la fondation « Un avenir ensemble » de la grande chancellerie de la Légion d'honneur et l'association « Tremplin », est restée soutenue en 2011.

Après une dizaine d'années consacrées à aider des jeunes de première et terminale à acquérir les compétences nécessaires à l'obtention du bac, et surtout à engager des études supérieures, en particulier scientifiques, l'Institut et ses partenaires ont convenu d'organiser en 2012 un évènement destiné à faire un bilan des actions conduites dans le domaine du soutien scolaire. Cet évènement pourrait prendre la forme d'un séminaire. Des contacts sont en cours pour qu'il se tienne dans les locaux du Conseil économique, social et environnemental.

3- Activités diverses

L'année 2010 a été ponctuée par les activités suivantes :

- participation à la manifestation de lancement en France de l'année européenne du bénévolat et du volontariat (9 février) ;
- participation aux Trophées de la découverte professionnelle (11 mai) ;
- présence à la manifestation de remise des Trophées du civisme dans les salons de la présidence de l'Assemblée nationale (22 juin) ;
- présence au forum national des associations et fondations (27 octobre) ;
- rencontre avec un représentant de l'association « Espace Bénévolat » (18 novembre) ;
- participation à deux réunions du comité des partenaires du conseil général de l'Essonne (28 septembre et 24 novembre) ;
- participation à une réunion organisée par le conseil général de l'Essonne sur la labellisation des projets qui lui ont été soumis (9 décembre).

4- Résultat et bilan

41- Compte de résultat

Les grands postes du compte de résultat sont les suivants (en euros) :

Produits	102 896
Charges	107 306
- dont <i>Autres services extérieurs</i>	65 812
- dont <i>Charges de personnel</i>	38 794
Résultat	<hr/> - 4 4410

42- Bilan

ACTIF			
	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Immobilisations	4 041,28	3 787,62	253,66
Créances	1 500,00		1 500,00
Valeurs mobilières de placement	179 411,21		179 411,21
Disponibilités	875,61		875,61
TOTAL GENERAL	185 828,10	3 787,62	182 040,48
PASSIF			
Fonds associatifs			79 433,66
Report à nouveau			63 305,22
Résultat de l'exercice			-4 410,45
TOTAL I- CAPITAUX PROPRES			138 328,43
Dettes fournisseurs et cptes rattachés			36 942,65
Dettes fiscales et sociales			6 769,40
TOTAL III			43 712,05
TOTAL GENERAL			182 040,48